



Demande de nationalité française

Par souma42

bonsoir,

une personne mariée avec un français, peut elle faire la demande de naturalisation par décret si elle ne le souhaite pas le faire par mariage? sachant que l'époux est malade et en mobilité réduite, ne peut se déplacer qu'en ambulance?

merci pour votre réponse que j'attends avec grande patience.